

**Réalisation d'une thermographie aérienne infrarouge
de la Communauté Urbaine de Bordeaux**

Marché n° 08347U

Avenant n° 1

Entre les soussignés :

Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux, autorisé aux fins du présent acte par délibération n°2009/0208 du Conseil de Communauté du 10 avril 2009 et faisant élection de domicile au siège de la Communauté Urbaine de Bordeaux, Esplanade Charles de Gaulle, 33076 Bordeaux Cedex,

d'une part,

et

Monsieur Stéphane GOUTTEBESSION, agissant en qualité de directeur au nom de la société ITC Infrarouge Technologie Contrôle inscrite au registre du commerce et des sociétés et dont le siège social est sise impasse des Coustelines, 13112 La Destrousse

d'autre part,

Il a tout d'abord été rappelé que :

La Communauté Urbaine de Bordeaux a confié au groupement ITC/AERODATA/I2G le marché n° 08347U ayant pour objet la réalisation d'une thermographie aérienne infrarouge de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour un montant de 262.190,00 € HT, et pour une durée de trois ans (délibération n° 2008/0438).

La prestation consiste à réaliser, à partir des données enregistrées lors d'un survol du territoire par un avion équipé d'une caméra infrarouge, une cartographie de l'ensemble des bâtiments permettant de visualiser les déperditions thermiques des toitures et évaluer ainsi la qualité de l'isolation.

La réalisation de ces cartes infrarouges est basée sur le cadastre fourni au prestataire par la CUB.

Il s'avère que la base de données de cartographie du bâti n'est pas à jour. En effet, certains nouveaux bâtiments, de nouvelles extensions de bâtiments existants ou leur démolition ne figurent pas dans la version actuelle de la base de données.

Les services communautaires estiment à environ 7.500 le nombre de bâtiments à intégrer ou modifier dans le fichier actuel.

Pour permettre de prendre en compte l'ensemble des bâtiments existant réellement à la date de réalisation de la thermographie aérienne infrarouge et les intégrer à la cartographie infrarouge qui sera réalisée, il est proposé de mettre à jour ce fichier.

La prestation de mise à jour proposée par la société I2G, membre du groupement retenu pour la réalisation de ce marché, consiste donc à saisir de façon manuelle les bâtiments manquants dans la base de données fournie par la CUB.

Il a ensuite été dit et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte l'augmentation de la prestation d'analyse et de traitement des données brutes en tenant compte de l'intégration des 7.500 bâtiments à modifier ou à intégrer à la prestation.

ARTICLE 2 - NOUVEAU MONTANT DU MARCHE

Montant initial du marché H.T.	Montant de l'avenant n°1 H.T.	Nouveau montant du marché H.T.	Variation de l'avenant n°1 par rapport au montant initial
262.190 €	4.500 €	266.690 €	1,72 %

Le montant de cet avenant représente une augmentation de 1,72 % par rapport au montant initial du marché.

La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire est jointe en annexe 1.

ARTICLE 3 - INCIDENCE FINANCIERE

Le coût supplémentaire de cette prestation nécessite 1,5 jour d'analyse et traitement des données brutes en phase 2, soit 4.500 €HT (3.000 €X 1,5 jour).

ARTICLE 4 - AUTRES CLAUSES DU MARCHE

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

Fait en 6 exemplaires à Bordeaux, le :

pour la Communauté Urbaine,
le Président

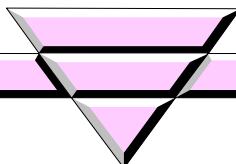
pour la société ITC,
le Directeur

Vincent FELTESSE

Stéphane GOUTTEBESSION

MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Communauté urbaine de Bordeaux
pôle Aménagement urbain et habitat
Dir Dev durable et écologie urbaine
Esplanade Charles de Gaulle
33076 Bordeaux cedex



REALISATION D'UNE THERMOGRAPHIE AERIENNE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

Décomposition du Prix Global et Forfaitaire.

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

Prestations	Taux Unitaire	Temps passé (en j)	Prix HT
	(en € HT / j)		(€)
Phase n°1 : survol et acquisition des données sur zone			
- survol du territoire et acquisition des données sur zone	36 568	5	182 840 €
- prise en charge de personnes pour le survol (10 pers. max.)	8000	1	8 000 €
Phase n°2 : analyse et restitution des données			
- analyse et traitement des données brutes	3000	11.5	34 500 €
- restitution de l'ensemble des éléments prévus à l'article 2.5 du CCTP	1000	15	15 000 €
Phase n°3 : transfert de compétences et accompagnement pour la communication des résultats			
- participation aux manifestations grand public	850	7	5 950 €
- renseignements techniques pour communiqués de presse et interview	850	2	1 700 €
- accompagnement pour la rédaction des supports de communication	850	6	5 100 €
- création d'une interface web de présentation des résultats de la thermographie	850	12	10 200 €
- transfert de compétences	850	2	1 700 €
- anomalies environnementales	850	2	1 700 €
TOTAL HT			266 690.00 €
TVA (19.6 %)			52 271.24 €
TOTAL TTC			318 961.24 €

Fait à Bandol.Le 10 mars 2009.....,